



## « Notre village se transforme petit à petit, dans la continuité du bel héritage reçu.



Nos finances sont saines, cela nous permet de continuer d'investir dans notre mieux-vivre ensemble...

Le magnolia de la mairie a été transplanté sur l'espace vert de l'église, la promenade du bord de l'eau voit ses accès en cours de modification, elle sera équipée d'une table de pique-nique, tout comme l'espace du city, avec, en plus, une table de ping-pong. Après l'installation des radars pédagogiques, les travaux de sécurité routière seront réalisés très prochainement.

Cependant, malgré la hausse des bases fiscales (3.9%), votées par le législateur, une hausse des taxes « ménages »

de 0.5% a été votée, cette dernière augmentation impactera les foyers, en moyenne, de 4 € par an.

Cela permettra de gérer des projets sur un plan pluriannuel : poursuite du programme d'enfouissement des réseaux, cheminements piétonniers, réfection du chemin menant au point vert, initialisation du programme de rénovation des trottoirs le long des routes départementales, équipements de défense incendie, étude énergétique des bâtiments communaux qui se soldera par de coûteux travaux, enfin, en fonction de notre budget, l'aménagement de l'espace du Bailli tel qu'il a été présenté en réunion publique.

**Notre village continue de se transformer, dans la continuité du bel héritage reçu.**

Raphaël Norblin, maire de Fontaine-sous-Jouy >>>

## Mercredi 8 mai : cérémonie commémorative

Rendez-vous à 10h45, place de la mairie

Plus que jamais, il importe de perpétuer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour une France libérée de ses oppresseurs. On dit que la LIBERTE n'a pas de prix, mais elle se paie au prix fort : blessures, corps meurtris, tortures, morts atroces, des millions de vies et de familles brisées sur plusieurs générations par le poids de tant d'horreur, d'inhumanité, de sacrifices...

Aujourd'hui dans notre monde, ce sont souvent nos préoccupations quotidiennes qui l'emportent, et nous oublions trop les valeurs qui ont construit notre nation, et pourtant rien n'est acquis, la guerre est à nouveau près de chez nous.

Entretenir le souvenir de nos morts lors des dernières guerres mondiales, c'est affirmer haut et fort que ces sacrifices n'ont pas été vains, c'est affirmer notre reconnaissance, c'est affirmer notre volonté de vivre en paix, c'est défendre nos valeurs. Cela vaut bien un peu de notre temps !

Honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, rendre hommage à toutes les victimes des guerres, mais aussi transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations, tels sont les objectifs des

cérémonies commémoratives.

Symbole de la cohésion nationale, le 8 mai marque la capitulation de l'Allemagne nazie, la fin de la Seconde Guerre mondiale, la victoire de toutes les résistances contre la barbarie en Europe, la victoire de la liberté et de la démocratie.

**Venez nombreux à la cérémonie du 8 mai !**

**Assistez nombreux, en juin, aux rassemblements pour fêter le 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement !**

## Quel est le rôle du Correspondant Défense ?

Créé en 2001 par le ministère délégué aux Anciens combattants, il est l'acteur de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région. Il s'exprime sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.



Alain MIMEAU  
Correspondant Défense





## LES ACTIONS DU C.C.A.S.

### Succès de l'atelier numérique

Les participants sont satisfaits de Benoit Chedeville, leur formateur qui, durant douze séances, leur a permis de se familiariser avec toutes les ficelles des outils numériques. Une session est prévue en septembre s'il y a des demandes. Renseignement à la mairie : coût entre 180€ et 90€ selon les subventions obtenues.

### Coup de pouce au permis

Le C.C.A.S aide les jeunes à passer leur permis de conduire grâce à un partenariat avec l'auto-école La Clé Vallée d'Eure (Authueil-Authouillet et Gravigny). Une réduction de 80 € est appliquée directement aux jeunes jovifontains. De plus, le C.C.A.S. verse une aide de 75 €.

### Aide pour le BAFA

Les jeunes jovifontains, à partir de 17 ans, peuvent recevoir une aide de 75€ (sur présentation d'une facture) pour financer leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

+ d'infos : [mairie-fontaine-sous-jouy@orange.fr](mailto:mairie-fontaine-sous-jouy@orange.fr)

### Appel aux dons

Le courrier de l'appel aux dons de printemps sera dans les boîtes aux lettres en mai. Cet argent grossit la Caisse des écoles abondée par la commune, pour permettre aux écoliers de faire des voyages scolaires et d'autres activités pédagogiques. Merci pour votre générosité !

## VIE SCOLAIRE

### L'école retrouve sa cinquième classe !

Il y a deux ans, faute d'un effectif suffisant, une classe avait été fermée. À la rentrée prochaine, l'école retrouvera sa cinquième classe jugée légitime, au regard des effectifs, par l'Académie. 109 élèves rejoindront les bancs de l'école le 3 septembre, contre 102 cette année.

### Vive les oiseaux !

Catherine Dodelande et son équipe d'animateurs périscolaires ont appris aux enfants de l'école à observer les oiseaux du jardin en hiver. Une jolie mangeoire installée dans le pré, a permis aux écoliers d'apprendre à les reconnaître grâce au petit livret qui leur avait été distribué.



### Le grand ménage à l'école : ça ne rigole pas !

Deux fois par an, les employés communaux procèdent au nettoyage des classes de fond en comble.

### Balade masquée

Haut en couleur, le carnaval des enfants a défilé dans les rues de Fontaine. Les délégués des parents d'élèves avaient commandé le soleil et étaient ravis du succès de l'animation.

### Vive la lecture

Le 2 juillet, le maire remettra les livres de fin d'année à chaque enfant à la mairie. Ce sera l'occasion d'évoquer, avec eux, les valeurs de la république. Les livres sont achetés grâce à l'argent versé lors des appels aux dons. Les enfants remercient les gentils donateurs.

### Café-chouquettes pour les nouveaux enfants

Les nouveaux écoliers, ainsi que leurs parents, seront accueillis le samedi 6 juillet à 9h à l'accueil périscolaire autour d'un café et des chouquettes. Ce sera l'occasion de rencontrer le maire et Catherine Dodelande. Elle expliquera comment sont élaborés les repas et les menus et racontera la vie au restaurant scolaire. Elle ouvrira exceptionnellement « sa » cuisine aux visiteurs !

### Cour de récréation ouverte le dimanche

Afin d'apprendre à faire du vélo ou du roller, la mairie ouvrira la cour de récréation plusieurs dimanches matin aux enfants de Fontaine et de Saint-Vigor âgés de moins de 11 ans.

► les 5 et 19 mai et les 9 et 23 juin de 9h30 à 11h30



## JEUNESSE

### Le PST : un maillon incontournable

Chaque année, le conseil municipal adhère au Projet Social Territorial (PST) pour permettre aux familles jovifontaines d'avoir accès aux accueils de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires ainsi qu'aux activités pour les tout-petits et les ados. N'hésitez pas à visiter leur page fb : <https://urlz.fr/qgnt>

- Référente famille : Aurélie Grivaux 06.79.12.68.37
- Référent ado : Julien Daillet au 06.51.61.02.71

### La pêche : un loisir abordable pour les ados

L'association des Pêcheurs de la vallée d'Eure, établie à Chambray, propose des cartes à 25 € sur quatre parcours de pêche.

+ d'infos : [www.pecheursvalleedeure.com](http://www.pecheursvalleedeure.com)



### 2 animations «PST» gratuites



- **30 avril** : session « Nerf War » dans la cour de l'école (14h-16h30). Venir avec son pistolet Nerf. Masque et flèches fournis.
- **26 juin** : activité sports et jeux au city stade de 14h à 16h30.

A savoir : navette au départ de Jouy-sur-Eure (13h30 devant la mairie, retour à 17h).

### Jobs d'été : appel à candidatures

Comme l'an passé, la mairie propose à deux jeunes, âgés de 16 à 18 ans, de travailler du 15 au 26 juillet. Une lettre de motivation est à adresser au maire avant le 15 juin 2024.





## TRAVAUX

### Déplacement du magnolia

Non, le beau magnolia qui trônait face à la mairie – en la cachant un peu, il faut le dire – ne s'est pas évaporé ! Vous pouvez maintenant lui rendre visite et l'admirer dans le jardin de l'église. Il s'y plaît beaucoup.



### Fin de l'enfouissement

L'enfouissement des réseaux rue de l'Aulnaie, du lavoir jusqu'à la rue du Fourmil touche à sa fin. Les entreprises Orange et Enedis procéderont au retrait des poteaux devenus inutiles, et les bas-côtés seront remis en état.

### Rénovation du préau de l'école

Le préau de l'école doit être repeint. Pour protéger les nombreuses hirondelles qui, aux beaux jours, viennent y nicher, toute l'équipe technique communale s'est mobilisée pour tendre un filet sous la toiture et installer des nids artificiels à proximité. Cette opération est menée en liaison avec l'association Naturellement Reuilly, le Conseil Régional Scientifique du Patrimoine Naturel et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).



### L'entretien des trottoirs, devant de portes et caniveaux

Les services techniques de la commune nettoient régulièrement la voie publique. En complément, l'entretien (balayage, désherbage) des trottoirs et caniveaux incombe aux riverains de la voie publique :

- pour les trottoirs, sur toute leur largeur ;
  - ou, s'il n'existe pas de trottoir, sur un espace de 1,20 m de largeur.
- Le désherbage doit être réalisé par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits

chimiques, même « bio ». Les déchets verts collectés doivent être compostés à domicile ou portés au Point Vert.

### Taille des haies et élagage

Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine



## Écluses et radars pour la sécurité routière

L'entreprise pour la réalisation des écluses rue de la Poste, rue des Forêts et rue de l'ancienne forge a été sélectionnée suite à la procédure d'appel d'offres. Les travaux devraient démarrer au cours du mois de juin 2024. La réalisation au niveau du pont bleu nécessite préalablement une nouvelle expérimentation pour faire des mesures de comptage (nombre de véhicules, vitesse). Par ailleurs, quatre radars pédagogiques ont été mis en place. Certains d'entre eux pourront être déplacés en fonction des besoins. Ces deux opérations ont été fortement subventionnées.



## Entretien du cimetière

Après le retrait de végétaux gênants ou malades, et l'enlèvement de trois monuments frappés d'un arrêté de péril, un gros travail moins visible a été engagé pour inventorier toutes les sépultures. Les tombes à réparer ou à relever (abandon ou en fin de concession) ont été identifiées. La procédure de reprise administrative est désormais close. Les reprises physiques se feront progressivement. La commune prendra en charge la rénovation et l'entretien de quelques tombes au titre du devoir de mémoire (soldats morts pour la France) et de la préservation du patrimoine.

## L'épicerie solidaire du canton

Depuis quelques mois, une épicerie solidaire est ouverte à Pacy-sur-Eure, à côté de la piscine, rue Albert-Camus. Sous réserve de l'étude des ressources, les Jovifontains peuvent bénéficier de paniers hebdomadaires.

► Renseignement : 07.57.41.20.50.



## DEVOIRS DES HABITANTS

public. Leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, si la sécurité des piétons ou des véhicules le nécessite en garantissant la visibilité. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture. À défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet. En cas de non-respect de ces dispositions, la responsabilité du propriétaire ou du locataire, pourra être engagée et des poursuites judiciaires diligentées.

## ÇA BOUGE À FONTAINE !



La traditionnelle matinée consacrée au **ramassage des déchets** dans la commune a mobilisé une joyeuse petite troupe, samedi 13 avril. Des mégots, des bouteilles de verres, des canettes, du polystyrène, une plaque d'immatriculation (si, si !), etc. : les sacs se sont, hélas, remplis dans tous les quartiers de Fontaine-sous-Jouy. Toutefois, la « poubelle d'or » revient à une rue, aux Croisy, qui a rempli, à elle seule, deux sacs ! A bon entendeur...

► **Les premières Puces couturières** se sont déroulées à la salle communale, dimanche 14 avril. Elles étaient organisées par Cindy Lannée, professeure de couture à Fontaine, Evreux et ses environs. Une belle journée durant laquelle exposants et visiteurs ont pu échanger sur leur passion commune !



► Les membres du **club du Rosey** s'adonnent un mercredi sur deux aux jeux de société. La sortie organisée au Cadran, à Evreux, a rencontré son public qui a apprécié le spectacle de variété française. Le repas de début d'année, au restaurant Chez Magne, a enchanté les convives. Côté belote, un tournoi a rassemblé une trentaine de joueurs des environs, fin mars, à la salle communale.

► La **Fédération de cyclisme de l'Eure** a choisi Fontaine-sous-Jouy pour son stage de cohésion. Frédéric Quinet, président du club cycliste du village l'a organisé de main de maître. Une soixantaine de cyclistes, âgés de 14 à 19 ans, ont envahi la cour d'école et la salle communale.



► Le **PST** a fait une représentation de Kamishibai pour les tout-petits. Ensuite, les enfants ont joué à la « patouille », activité qui consiste à jouer avec un mélange ayant la consistance du sable frais composé de chantilly et de bicarbonate.

### Permanences France Service

Information et accompagnement pour vos différentes démarches administratives.

Le vendredi matin à :

- Fontaine-sous-Jouy (devant la mairie) : 26 avril et 7 juin.
- Jouy-sur-Eure. Vendredi matin : 17 mai et 28 juin.

+ d'infos : [06.24.72.53.12](tel:06.24.72.53.12) / [acappelle@epn-agglo.fr](mailto:acappelle@epn-agglo.fr)



## Numéros utiles

- **Distribution Eau potable** : 0 969 327 080 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **Déchets** (demande d'un bac ou d'un composteur) : 02.32.31.98.51 ou via le site [spi.epn-agglo.fr](http://spi.epn-agglo.fr)
- **EDF Urgence dépannage** : 09.72.67.50.27



## AGENDA



- **Mercredi 1<sup>er</sup> mai : bourse aux plantes**  
Présence d'un spécialiste de la taille des rosiers. De 9h30 à 11h à la salle communale.
- **Samedi 4 et dimanche 5 mai : camp militaire** de l'association Gauciel 1944-2024. De 10h à 17h sur le terrain communal. Des Jovifontains sont membres de l'association ! Au programme : baptême en véhicules militaires, exposition de matériels d'époque, camp US et alliés. Restauration sur place.
- **En juin : apéros de quartier**
  - 2 juin : Beauregard et centre bourg
  - 23 Juin : Les Croisy et Les Oriots
  - 30 juin : Aulnaie
- **Samedi 22 juin : concert** de la chorale Accord'Eure. 40 choristes. 20h30 à l'église de Fontaine-sous-Jouy. Entracte offert par la commune.
- **Vendredi 28 juin : kermesse**. A partir de 17h dans la cour de l'école. Ouvert à tous les habitants.
- **Du 29 juin au 14 juillet : "Tous en forêt !"**. Exposition à la salle communale de Fontaine-sous-Jouy, conférence sur les hirondelles, nuit de la chouette, balade en forêt, etc.
- **Du 3 avril au 2 novembre : "Découvrez La Nature dans l'Eure"**. Cette programmation propose des visites et des animations nature à travers tout le département. Une sortie a même lieu à Fontaine ! + d'infos : [www.eurenormandie.fr](http://www.eurenormandie.fr)





## GROS PLAN SUR

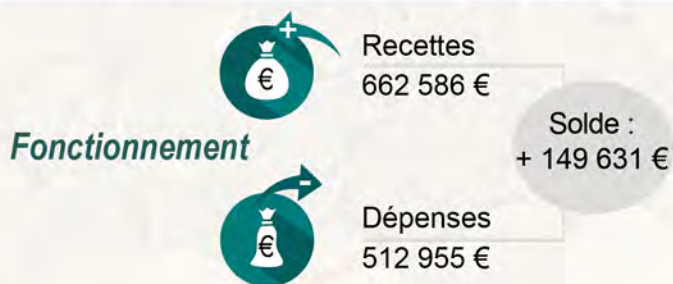
### les finances communales

Les comptes 2023 ont été approuvés et le budget 2024 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 15 mars. Vous trouverez dans ce document les principaux chiffres décrivant le résultat 2023 et le budget 2024.

Il est à noter que la partie communale de la taxe foncière n'a pas vu son taux augmenter depuis de nombreuses années. Malgré une inflation importante, il a été décidé d'augmenter ce taux de 0,5% pour le porter à 44.32%. L'impact moyen pour les ménages est estimé à 4 € par an. Il convient en effet de maintenir un niveau de ressources suffisant pour faire face aux investissements à venir dans la commune au cours des prochaines années : aménagement de l'espace du Bailli, sécurité routière, enfouissement des réseaux, réfection des trottoirs, etc.

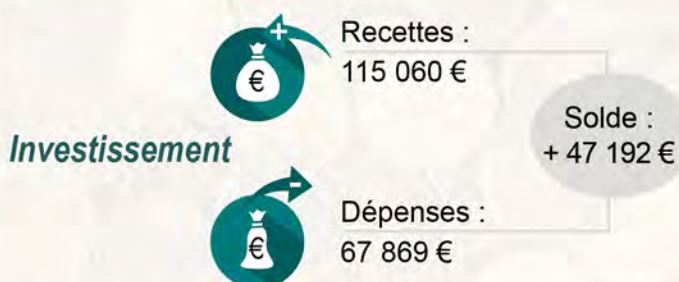
#### ► Le bilan des comptes 2023

Les comptes 2023 présentent à nouveau un solde positif.



+ Report positif des années antérieures : + 258 946 €

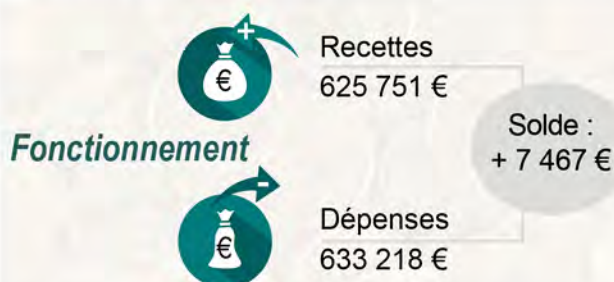
► **Nouveau solde créditeur : 408 177 €**



+ Report positif des années antérieures : + 80 765 €

► **Nouveau solde créditeur : 127 957 €**

#### ► Le budget 2024



+ Report positif des années antérieures : + 408 177 €

► **Nouveau solde créditeur : 415 644 €**

Ce budget permet de transférer 350 000 €  
à la section INVESTISSEMENT

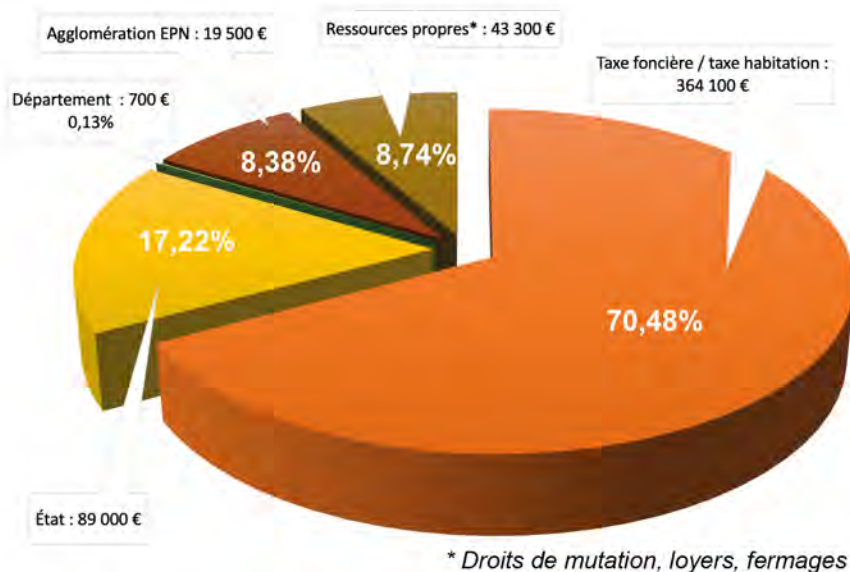
Compte tenu du report des exercices antérieurs  
et du virement de la section fonctionnement, le  
budget investissement ressort avec un  
**bilan positif de 168 234 €.**

#### RAPPEL

La commune n'a plus aucune dette.

## ► D'où provient l'argent de la commune ?

Voici un graphique illustrant la répartition des ressources de la commune pour son fonctionnement 2024.



**A savoir :** les recettes liées à l'école, aux garderies périscolaires et au restaurant scolaire ne sont pas prises en compte car elles ne sont que des compensations des dépenses associées.

## ► Quelques investissements prévus en 2024 ou prévus en 2023 et reportés en 2024

	Coût total investissements	Part communale
Enfouissement des réseaux – Les Oriots*	205 000 €	34 200 €
<b>Aménagement cour école (tranche 2)</b>	<b>12 000 €</b>	<b>8 569 € **</b>
Barrières promenade du bord de l'eau	5 300 €	3 100 €
<b>Sécurité routière</b>	<b>92 000 €</b>	<b>32 400 €</b>
Rénovation du glas de l'église	5 200 €	3 000 €
<b>Sécurité incendie (Points de pompages)</b>	<b>5 500 €</b>	<b>2 300 €</b>
Remplacement du four du restaurant scolaire	10 200 €	6 000 €
<b>Remplacement de panneaux de rue</b>	<b>8 000 €</b>	<b>8 000 €</b>
Tables pique-nique et ping-pong	8 700 €	5 000 €
<b>Réfection de l'accès au Point Vert</b>	<b>29 000 €</b>	<b>17 000 €</b>
Étude énergétique	8 000 €	8 000 €
<b>Étude Espace du Bailli</b>	<b>10 000 €</b>	<b>1 000 €</b>
<b>Réfection des trottoirs</b>	<b>40 000 €</b>	<b>40 000 €</b>

\* L'enfouissement des réseaux aux Oriots entrainera, en plus de l'investissement indiqué dans le tableau ci-dessus, une dépense de 20 000 € au budget de fonctionnement, sur un coût total de fonctionnement de 48 000 €.

\*\* Subventions sur travaux 2023 perçues en 2024 (l'ensemble des travaux effectués sur ce projet porte sur les années 2023 et 2024 pour un montant total de 25 705€, l'ensemble des subventions obtenues sera perçu en 2024 pour un montant de 8 569 €).

## Quel est le montant des indemnités des élus ?

Sur les 13 conseillers municipaux, 8 interviennent bénévolement pour la commune. Seuls 5 élus bénéficient d'une indemnité : le maire, 2 adjoints, 2 conseillers délégués. Le montant de ces indemnités est fixé réglementairement en fonction du mandat et du nombre d'habitants de la commune.

INDEMNITÉS MENSUELLES		
	Montant net	Coût pour la commune
<b>Maire</b>	1 267,57 €	1 521,08 €
<b>Adjoint</b>	380,44 €	456,53 €
<b>Conseiller délégué</b>	104,88 €	125,85 €
<b>TOTAL</b> (Maire + 2 adjoints + 2 délégués)		<b>2 685,84 €</b>



## Eclairage, trame noire et économie

Après consultation des habitants, l'allumage de l'éclairage public a été sensiblement réduit avec un double objectif :

- protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse en aménageant une «trame noire» ;
- diminuer la facture énergétique de la commune dans un contexte de forte hausse du prix du kW/h.

La recherche d'économies énergétiques se poursuivra par l'utilisation progressive d'ampoules LED sur les luminaires de la commune.

Par ailleurs, une étude énergétique est engagée pour mettre fin à l'usage du fuel dans les bâtiments communaux. Tout cela nécessitera d'importants investissements dans les prochaines années.

